

NE PAS PUBLIER AVANT
12:00H LE 30 JUIN 1977
VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION



REFERENCE

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES, L'HONORABLE
DON JAMIESON,
AU CANADA CLUB, À LONDRES,
LE 30 JUIN 1977

(TRADUCTION)

Monsieur le Président, Messieurs,

Votre accueil chaleureux me fait énormément plaisir, mais il ne me surprend guère. Notre distingué haut-commissaire, et mon ami de longue date, Paul Martin, m'a raconté l'histoire de votre club et parlé de vos présentes activités. J'espère que ma présence ici aujourd'hui vous donne une idée de l'intérêt que je leur porte.

Les liens entre la Grande-Bretagne et le Canada sont séculaires et durables. Bien que nos relations historiques se manifestent de bien des façons, je continue de penser que la chose la plus précieuse que nous ayons héritée de la Grande-Bretagne, c'est notre démocratie parlementaire et tout ce qu'elle représente.

J'ai eu quelque peine à choisir un sujet pour vous entretenir. Le Canada est en effervescence ces temps-ci, et je sais que vous vous intéressez à beaucoup de choses. C'est pourquoi j'ai décidé, étant donné mes fonctions ministérielles, d'aborder divers aspects de la politique étrangère canadienne dans le contexte de certains événements survenus récemment sur la scène nationale et internationale, espérant ainsi vous donner une idée du Canada d'aujourd'hui et de ses perspectives sur le monde.

Dans quelques heures, mon pays va commencer à célébrer son cent dixième anniversaire, et c'est justement dans ma province natale de Terre-Neuve que les festivités vont débiter. C'est là que la Grande-Bretagne a étendu son empire outre-mer en 1583 et c'est là que le rêve d'un Canada uni "d'un océan à l'autre" s'est enfin réalisé en 1949.

Ce mélange d'ancien et de nouveau est typique chez nous. Le Canada est aussi vieux que les cultures et les traditions séculaires héritées de la Grande-Bretagne et de la France et enrichies au cours des ans au contact de beaucoup d'autres ethnies. Il est également aussi neuf que les souvenirs encore vivaces de l'époque où la première charrue retournait le sol de la prairie et où des villes aujourd'hui florissantes n'étaient que des avant-postes sur les routes des pionniers.

Demain, à mesure que la fête se déplacera vers l'Ouest à partir de Terre-Neuve, le soleil d'été inondera de sa lumière un pays immense, riche, multiforme et encore plein de défis à relever. Quand nous faisons le bilan de nos cent dix années d'histoire, nous sommes fiers d'avoir maîtrisé l'un des plus vastes territoires et l'un des plus longs littoraux du monde. Nous sommes fiers de nos réalisations économiques, qui nous ont donné un niveau de vie élevé et nous ont permis de continuer de façon appréciable à tous les domaines de l'activité humaine et de jouer un rôle dans

la poursuite mondiale de la paix, de la sécurité et de la liberté.

Ainsi donc, demain, la grande majorité des Canadiens de toutes les régions et de toutes les origines conclueront que leur pays leur a beaucoup apporté; mais cette prise de conscience nationale n'aura rien de complaisant ou de béat. Nos réalisations des cent premières années nous invitent et nous engagent à faire mieux encore.

A bien des égards, le Canada est encore un pays à construire et ses habitants, des "Canadiens en devenir", comme l'a si bien dit l'un de nos écrivains. En un siècle, nous avons bâti une société nouvelle et unique, une réalité tout à fait canadienne, et non pas juste un pâle reflet d'une réalité étrangère antérieure à la nôtre. A mesure que le temps nous éloigne de nos origines coloniales, à mesure que nous ajoutons de nouvelles dimensions à notre idéal national, à mesure que grandit notre confiance en nous-mêmes, le débat sur le genre de Canada que nous voulons devient plus intense et a parfois tendance, il ne faut pas s'en surprendre, à nous diviser davantage.

Au fond d'eux-mêmes, les Canadiens sont conscients de leur bonne fortune dans un monde aussi troublé que le nôtre. Il nous arrive souvent de nous sentir préoccupés, et même coupables, de voir comment nous administrons nos richesses. Dans la moitié de continent que nous occupons, une multitude de circonstances font que les choix qui s'offrent à nous sont plus nombreux qu'ailleurs; nous sommes libres de choisir et c'est souvent difficile. Où se trouve le juste milieu entre une société de consommation et une société de conservation, entre la poursuite incessante de l'abondance et du matérialisme et la recherche d'un mode de vie rationnel qui respecte mieux notre entourage, notre environnement et les valeurs qui s'y rattachent? De quel côté le Canada doit-il pencher dans le débat qui s'intensifie entre les partisans d'une croissance toujours plus poussée et les défenseurs de l'axiome qui dit que "mieux n'est pas nécessairement plus"?

Pour certains pays, la majorité peut-être, ces questions ne revêtent qu'un intérêt théorique. En effet, à cause d'erreurs réparées tant bien que mal au cours des siècles, à cause de la rareté de leurs ressources ou à cause d'une pauvreté qui leur paraît insoluble, ces pays n'ont pratiquement pas à se poser de questions sur la voie qu'ils doivent suivre. Il n'en va pas de même au Canada. Nous sommes de plus en plus conscients que, si nous le voulons, nous pouvons faire de ces cent dix premières années un simple prélude à une grandeur canadienne toute spéciale, fondée non pas uniquement sur la puissance et la richesse, mais aussi sur les principes d'une société libérale, tolérante et bien équilibrée, d'une société sensible aux droits et aux aspirations de tous les individus qui la composent et vouée à un rôle bienveillant et constructif dans la communauté mondiale. Le débat se poursuit toujours entre les Canadiens, et un vaste consensus semble

vouloir se dégager.

Dans les affaires mondiales, ce consensus rejette le chauvinisme tout en insistant sur le droit du Canada à disposer entièrement de lui-même sur les plans économique et politique. Par exemple, les valeurs mêmes que nous avons héritées de la Grande-Bretagne ne pouvaient que nous mener à l'indépendance pleine et entière; forts de cette autonomie, nous sommes tout de même aujourd'hui l'un des plus fervents partisans du Commonwealth et nous avons beaucoup travaillé pour en faire une institution moderne et efficace. Nous avons d'ailleurs réaffirmé nos engagements lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement, tenue tout récemment.

Par ailleurs, notre patrimoine étant tout aussi français que britannique, nous cherchons sans cesse à renforcer nos relations avec les nations francophones, et plus particulièrement avec les pays en développement, comme nous le faisons au sein du Commonwealth. Les programmes canadiens d'aide à l'étranger visent avant tout à répondre aux besoins et aux aspirations des nations les plus démunies, tels que celles-ci les déterminent elles-mêmes. Ils n'ont rien d'une poursuite égocentrique d'intérêts idéologiques, pour la simple raison que nous ne pouvons imposer à d'autres des restrictions que nous n'accepterions pas nous-mêmes. Par son exemple, toutefois, le Canada s'est acquis une excellente réputation dans le tiers monde et se trouve ainsi en mesure d'exercer une influence raisonnable et légitime sur le rôle que ce dernier est appelé à jouer dans l'avenir.

Tout comme des prétentions impérialistes, quelles qu'elles soient, sont complètement étrangères à l'esprit canadien, des restrictions imposées aux droits de la personne ou toute doctrine servant à perpétuer les inégalités raciales nous sont inacceptables. Le Canada est bien connu aux Nations Unies et au sein d'autres organisations pour l'appui constant qu'il accorde aux efforts menés en vue d'éliminer la tyrannie et l'oppression et de favoriser les libertés individuelles. Aucun gouvernement canadien ne pourrait s'écarter de cette ligne de conduite car tous les Canadiens partagent un mépris unanime de toutes les formes de domination. En outre, si le Canada et les autres pays qui partagent son sentiment veulent qu'on prenne au sérieux leurs efforts, par exemple face à la situation en Afrique australe ou à la Conférence de Belgrade, il faut que leurs actions et leurs déclarations soient conséquentes. Notre acceptation d'une part de responsabilités dans l'avenir des pays en développement découle de l'ouverture d'esprit ancrée de notre politique étrangère. Les Canadiens ont toujours reconnu l'interdépendance des peuples de la planète. Au début, nous avons volontiers appuyé les luttes démocratiques de la Grande-Bretagne et d'autres pays du monde libre comme notre participation aux deux grandes guerres mondiales l'a clairement montré. Aujourd'hui, le Canada choisit en toute indépendance d'appuyer les alliances comme l'OTAN fermement convaincu qu'il est la nécessité permanente d'assurer notre sécurité mutuelle. De même, dans sa quête d'une identité distincte, le Canada a été amené à assumer des rôles particuliers,

par exemple de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, rôle que notre position et nos compétences nous permettent d'assumer efficacement.

Nous ne nous leurrerons pas sur la grandeur de notre rôle sur la scène internationale; nous ne sommes pas une super-puissance et il y a des limites à ce que nous pouvons accomplir; cependant, nous avons une idée de plus en plus claire de la place que le Canada doit occuper dans l'ordre international des choses. Nous avons fixé des priorités et élaborer des politiques qui, tout en étant suffisamment souples pour s'adapter à des conditions évoluant rapidement, nous donnent néanmoins un sens très clair de notre orientation et nous permettent d'utiliser au mieux nos points forts.

Le fait que les Etats-Unis soient notre plus proche voisin est au coeur de l'élaboration de notre politique. Les relations canado-américaines ont fait couler beaucoup d'encre et provoqué nombre de commentaires; en effet, le Canada a été qualifié de toute une gamme d'épithètes: de satellite des Américains à nation chauvine déployant de stériles efforts pour "se faire plus grosse que le boeuf". Ni l'un ni l'autre de ces jugements, bien sûr, ne reflètent la réalité.

Dans l'ensemble, les relations canado-américaines n'ont jamais été aussi amicales qu'à l'heure actuelle, en dépit de la complexité sans précédent de nombreuses questions transfrontières telles l'énergie et le commerce. Cette situation satisfaisante est due en grande partie à la clarté croissante avec laquelle les Canadiens définissent et énoncent leurs objectifs nationaux et à la volonté de plus en plus marquée des Américains de comprendre ces objectifs et, quand c'est possible, de les respecter. Sans compter qu'il est un fait inéluctable: plus que jamais, le Canada et les Etats-Unis ont besoin l'un de l'autre.

Nous sommes le premier client et fournisseur l'un de l'autre, et le Canada dirige entre 60 et 70 p. cent de ses exportations vers les Etats-Unis. Quant à la stratégie énergétique du président Carter, elle serait beaucoup plus facile à mettre en oeuvre si le Canada pouvait y participer, surtout en ce qui concerne l'acheminement du gaz naturel de l'Alaska vers les Etats-Unis par un gazoduc transcanadien. Le Canada se prononcera sur cette question cet été. Dans ce domaine comme dans tous les autres, nous ne souhaitons nullement entraver sans raison la satisfaction des besoins américains. Toutefois, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, le Canada s'inspire avant tout d'un grand principe lorsqu'il prend ses décisions: elles doivent aller dans l'intérêt du Canada. C'est pourquoi, ces dernières années, nous avons entrepris de consolider notre souveraineté culturelle et d'évaluer l'ensemble des nouveaux investissements en fonction d'un critère fondamental: ils doivent représenter un "avantage marqué pour le Canada".

A bien des titres, l'emprise étrangère sur l'économie canadienne constitue le problème le plus important auquel nous devons faire face de façon continue, et bien que notre attention se porte sans distinction sur tous les investissements étrangers, d'où qu'ils viennent, notre mode de croissance a inévitablement entraîné un apport considérable de capitaux américains et, partant, la domination par l'étranger de plusieurs secteurs-clés de notre économie. Nous voyons bien qu'il est vain d'essayer de refaire le passé et nous sommes conscients de nos besoins énormes en capitaux étrangers. Nous sommes donc déterminés à conserver au Canada la réputation de pays où il est intéressant d'investir et à soumettre avec la même justice tous les étrangers à nos règlements. En exigeant seulement des investissements qu'ils soient avantageux pour le Canada, nous avons réussi à élever le taux de participation canadienne aux diverses entreprises sans entraver sérieusement le mouvement des capitaux étrangers dont nous avons besoin et sans rendre nos exigences exagérément contraignantes.

J'ai fait valoir que la politique canadienne de l'investissement étranger traite tous les pays sur un pied d'égalité. En effet, même s'il faut considérer nos relations avec les Etats-Unis comme uniques à plus d'un titre, le Canada, pour des raisons évidentes, entend maintenant multiplier et renforcer ses liens économiques et politiques avec tous les pays, y compris les nouveaux groupements de nations tels la Communauté économique européenne, qui exercent maintenant une influence profonde sur les relations internationales traditionnelles.

Nous comprenons très bien les motifs qui poussent la Grande-Bretagne à se joindre à la Communauté, mais son geste a eu pour influence d'accélérer l'évolution des relations commerciales qui existent depuis longtemps entre le Canada et le Royaume-Uni. C'est pour cette raison, entre autres, que nous avons cherché et établi un lien contractuel avec la Communauté dans son ensemble après avoir constaté l'utilité d'un arrangement mutuellement avantageux et pris en compte le désir du Canada d'élargir ses liens internationaux. Il n'est pas nécessaire que ce rapprochement avec la Communauté se fasse aux dépens de notre amitié de longue date avec chacun de ses pays membres. Bien au contraire, les relations avec nos deux mères patries, la Grande-Bretagne et la France, connaissent un regain de vitalité. La multiplication de nos échanges culturels et autres témoignent d'un nouvel esprit de maturité et d'égalité. Comme d'autres, nous mettons nos efforts en commun pour améliorer la condition humaine et élargir les voies de communication entre l'Est et l'Ouest et entre des rivaux éventuels.

D'après le Canada, la nécessité de diminuer les tensions mondiales n'apparaît nulle part aussi bien que dans le domaine de la prolifération nucléaire. Nous sommes l'un des principaux fournisseurs d'uranium et de techniques nucléaires destinées à des fins pacifiques. Nous sommes donc tenus de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en place un solide régime de garanties

internationales. Le Canada a accepté cette responsabilité et, au fil des ans, a mis au point une politique globale de vente et d'exportation des matières et des techniques nucléaires. Aujourd'hui, nous devançons tous les autres pays dans ce domaine et nous sommes encouragés par les mesures que les autres pays prennent pour s'entendre à l'échelle planétaire. Il s'agit d'une tâche monumentale, et il subsiste des différences de perception tout à fait légitimes même entre les pays qui souscrivent entièrement aux principes de la non-prolifération. Le Canada a participé à l'élaboration de la position adoptée ici à Londres lors du récent sommet et souscrit donc entièrement à l'idée d'étudier toutes les ramifications de la technologie nucléaire et notamment des questions aussi litigieuses que le retraitement et l'évolution tendancielle vers ce que l'on appelle l'"économie de plutonium". En raison de l'actuelle crise du pétrole et du retentissement qu'elle a eu, il est devenu absolument nécessaire d'examiner toutes les options énergétiques. Pour ce qui est du nucléaire, le Canada estime que tout en demeurant un élément essentiel de la stratégie énergétique mondiale, son exploitation devrait être assujettie aux règlements internationaux les plus sévères possible et aux méthodes les plus sûres qui se puissent imaginer.

Le rôle que le Canada tient à l'occasion des discussions internationales nucléaires actuelles montre bien que la politique étrangère du Canada est formulée de façon à refléter ses intérêts et à exercer son influence dans le domaine où il a, à l'évidence, son mot à dire. Il en va de même à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer où le Canada est une cheville ouvrière et où, très souvent, nos intérêts nationaux cadrent parfaitement avec les objectifs planétaires. Tout naturellement, les Européens ont tendance à voir le Canada dans une perspective nord atlantique. Mais nous sommes également une puissance du Pacifique et, de plus en plus, nous resserons nos liens politiques et économiques avec le bassin du Pacifique et nous appuyons davantage des organisations comme l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Nous nous sommes également rapprochés de l'Amérique latine en accordant une aide aux pays plus démunis et en procédant à des échanges commerciaux avec les puissances en devenir.

L'engagement inébranlable du Canada aux principes de la démocratie n'est pas à démontrer. Cependant, nous estimons depuis longtemps que la meilleure façon de servir la cause de la paix et de la sécurité mondiales est de garder ouvertes et d'élargir les voies de communication avec ceux qui se réclament d'une idéologie politique différente, notamment l'Union soviétique, la République populaire de Chine et les autres pays communistes. Puisque, comme toutes les démocraties, il faut parfois s'inscrire en faux contre certaines de leurs pratiques, il vaut mieux le faire sans réserves, franchement, et sans détours. C'est donc dire que le Canada appuie à sa façon tous les efforts pour renforcer la détente et s'attache activement à libéraliser les échanges commerciaux avec le bloc soviétique et la Chine. On a déjà dit que la politique étrangère n'est que le prolongement à l'étranger des objectifs nationaux d'un pays. Bien qu'à bien des égards, ce soit là une simplification à outrance, il est vrai que la politique étrangère du Canada est un reflet des intérêts et des préoccupations de l'ensemble des Canadiens. Notre participation croissante aux affaires internationales

témoigne de notre maturité grandissante et de la prise de conscience qu'il n'est possible de réaliser et de mettre à profit le potentiel du Canada que dans un monde stable et sûr. Nous reconnaissons donc franchement que la défense de nos intérêts joue pour une bonne part dans nos actes.

Mais nous n'avons jamais craint une telle franchise ou un compromis légitime car, sans cela, le Canada n'existerait pas. Nos 110 ans d'histoire sont faits d'une série de concessions et d'accommodements qu'un groupe ou une région a été préparé à consentir à un autre groupe. Cette souplesse fondée sur la tolérance et la compréhension a été la clé de voûte de la survie et de la croissance de la confédération canadienne. A l'heure actuelle, nous découvrons, comme de nombreuses fois auparavant, la nécessité de renouveler notre engagement envers l'unité canadienne. A l'occasion de ce 110^e anniversaire, la fierté que nous tirons de l'arrangement exceptionnel établi entre les deux peuples fondateurs est tempérée par le fait qu'après plus d'un siècle d'existence, notre modèle unique de fédéralisme est menacé par la réapparition de facteurs de division qui couvent depuis longtemps.

Heureusement, la plupart des Canadiens, quelle que soit leur origine, sont conscients du danger et sont déterminés à prendre les mesures nécessaires pour préserver l'unité du Canada. Nous ne tirons pas notre confiance de cette bonne volonté traditionnelle à s'adapter aux circonstances changeantes ni du pragmatisme, aussi valables que soient nos raisons. Le Canada survivra en raison du sens inné de justice de son peuple et de son empressement à reconnaître et à corriger les situations lorsque les droits fondamentaux d'un groupe, quel qu'il soit, ne sont pas pleinement reconnus. Avant tout, il existe un sentiment enraciné, si fréquemment manifeste, d'appartenance à la nation canadienne que partagent tous les Canadiens de toutes les régions, sentiment qui est plus puissant que les tensions et même les distances physiques qui, par nature, ont tendance à diviser.

Aucun pays ne possède le droit inaliénable d'exister si son peuple en décide autrement. L'histoire renferme nombre d'exemples de nations convaincues à tort de leur immortalité. Si un pays aussi princièrement doté que le Canada ne peut survivre, alors nous pouvons vraiment plaindre le sort de pays moins fortunés. Un tel désespoir n'est pas justifié. Aujourd'hui, fête nationale du Canada, j'ajoute à mon souhait traditionnel que cette fête soit suivie de nombreuses autres, ma conviction et ma détermination inébranlables qu'il en sera ainsi.